
COPENHAGUE – Réunion du groupe de travail du GAC sur les régions faiblement desservies

Samedi 11 mars 2017 – 9 h 30 à 10 h 30 CET

ICANN58 | Copenhague, Danemark

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Aujourd’hui, c’est le 11 mars 2017. Nous sommes à la 58^e réunion de l’ICANN, à Copenhague. Nous allons commencer notre séance de 8 h 30 à 9 h 30, dans la salle A2. Merci.

PUA HUNTER:

Bonjour à tout le monde. Bonjour à tout le monde. Soyez les bienvenus dans la première séance du GAC. Pardon.

Je suis Pua Hunter. Je suis le co-président avec Alice Munyua de ce groupe de travail pour les régions faiblement desservies du GAC. Julia, du personnel de l’ICANN, collabore avec nous.

Pour la séance de ce matin, nous avons cet ordre du jour. Nous voulons vous faire savoir qu’un atelier de formation a été fait à Nairobi, pour la première fois au sein du GAC. Nous allons vous présenter cet atelier qui a été fait. Nous allons présenter les recommandations qui en ont été le résultat. Je cède la parole maintenant à ma collègue Alice, qui a dirigé ce travail.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ALICE MUNYUA:

Merci beaucoup, Pua.

Bonjour à tous. Vous vous souviendrez assurément que l'un des points critiques pour ce groupe de travail concerne justement les ateliers de formation pour les régions que nous représentons.

Nous avons tenu un atelier pour l'Asie – en Asie, pardon – pendant la réunion d'Hyderabad, qui a eu pour résultat certaines recommandations pour la planification et l'organisation de l'approche adoptée pour le séminaire de formation qui a eu lieu à Nairobi, en janvier (entre le 23 et le 26 janvier de cette année).

Cette réunion a eu lieu à Nairobi qui était enfin accueillie par le gouvernement du Kenya et l'ICANN, ainsi que le groupe de travail de sécurité publique qui en ont été les hôtes. Il y a eu les présidents du GAC, le PDG de l'ICANN, plus de vingt gouvernements africains. Il y avait environ une quinzaine de gouvernements – pardon, d'organismes d'application de la loi de la région africaine. Il y a eu quelques collègues du groupe de travail sur la responsabilité publique de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Ils ont tous participé à cette séance, à cette session pardon, qui a vraiment été réussie. Le premier jour, il y a eu plus de cent participants, et nous avons abordé des questions concernant

l'ICANN, le GAC et ses régions en particulier. Des recommandations ont été émises qui seront vraiment très utiles, nous espérons, pour le travail futur de ce groupe de travail ; des recommandations concernant les activités pour faciliter la participation des régions faiblement desservies au sein du GAC et de l'ICANN en général.

Voilà certaines recommandations parmi celles qui ont été émises. Vous pouvez le voir sur l'écran. Nous avons été d'accord sur le fait que la participation est en général faible en ce qui concerne le GAC, l'ICANN et la gouvernance de l'Internet. Ce n'est pas que les gens ne comprennent pas cela, mais plutôt parce que les participants de cette réunion ne s'occupent pas au quotidien de ces sujets.

Ce n'est juste qu'un point de leur travail quotidien et c'est pour cette raison qu'ils ne peuvent pas collaborer de façon aussi, disons, constante.

Il y a eu ensuite des questions telles que les barrières linguistiques, le nombre accru d'acronymes. Il faut donc avoir un outil, une série d'outils, pour ces régions moins, faiblement, desservies pour qu'elles puissent surmonter ces barrières.

Nous avons travaillé aussi sur l'amélioration de la participation au sein du GAC avec, entre le GAC et d'autres organisations de soutien et d'autres comités consultatifs. Nous nous occupons de

ce sujet avec les différents co-présidents des groupes de travail et nous allons donc tenir plusieurs réunions bilatérales à cet effet, avec les différents groupes de participation gouvernementale, des parties prenantes, les différentes unités constitutives et les groupes pertinents au sein de l'ICANN.

Un défi enfin a été soulevé sur le travail avec les outils en ligne de l'ICANN, la plateforme d'apprentissage en ligne et l'un des défis justement concerne l'accès à Internet dans ces régions faiblement desservies.

C'est un point critique. Nous avons donc besoin de faire des formations à cet égard. Nous n'avons pas eu le temps de nous occuper de ce point-là particulièrement à Nairobi. Mais nous entendons pouvoir faire ce type de travail lors des prochains séminaires de formation pour ce point.

La plupart des gouvernements africains nous ont fait savoir que c'est une très bonne introduction à la question de l'ICANN en général et qu'il faut se centrer sur des questions plus spécifiques. Par exemple, les politiques en cours au sein de l'ICANN. On a donc suggéré qu'il fallait accroître la formation au niveau régional et au niveau national. Il y aura donc un autre atelier à Nairobi, en même temps que la réunion d'AfriNIC se tiendra. Il y aura une séance. Il y aura des sessions, pardon, avec le gouvernement africain pour approfondir notre travail avec la

question des noms et des adresses. Il y aura probablement pendant cette séance une introduction aux questions techniques, et l'on présentera certaines questions sur lesquelles le GAC se penchera pendant la période intersession jusqu'à la prochaine réunion qui se tiendra à Johannesburg.

Nous aurons donc une réunion en mai, à Nairobi, et probablement une autre aux îles Cook avant la réunion de l'ICANN, à Johannesburg.

Comme je l'ai dit, la question des barrières linguistiques a été soulevée aussi. Il faut faire remarquer que le GAC travaille avec plusieurs langues, et l'on a suggéré que la plupart des documents de politiques émis par le Secrétariat devront être traduits de façon habituelle pour que les membres du GAC puissent comprendre les thèmes abordés et contribuer au travail général du GAC. En général, la plupart des documents sont rédigés en anglais, et il faut donc pouvoir compter, pouvoir disposer de leur traduction, non seulement d'un point de vue linguistique, mais aussi d'un point de vue contextuel. Cela signifie par exemple que lorsque nous parlons du PDP pour les revenus provenant des enchères des régions, qu'est-ce que cela signifie pour les régions faiblement desservies et comment cela se répercute sur la participation de ces réunions.

Il faut augmenter le nombre de points de participation à distance. Il faut avoir des séances de formation avant et après les réunions de l'ICANN. Et tout cela peut se faire seulement au niveau national. Nous encourageons vivement les membres du GAC à faire ce type d'activités et au niveau national dans leur propre pays. Nous n'avons pas pu trouver des postures nationales par rapport à cela et c'est un point qui limite la contribution ou la collaboration pendant les réunions du GAC. Mais nous allons avoir un atelier pour les gouvernements de l'Afrique orientale ainsi que pour les organismes d'application de la loi.

Il y aura ensuite un autre atelier à Johannesburg lors de la réunion de l'ICANN, un autre sur les îles Cook et un autre probablement... Pardon. Nous tiendrons compte des défis pertinents que nous avons dû relever et nous voulons améliorer les résultats de notre travail à cet égard.

Je voudrais donc écouter les opinions de ceux qui ont participé à la réunion de Nairobi par rapport aux recommandations et aux questions qui ont été soulevées jusqu'ici.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, Alice. J'ai participé à l'atelier. Je pense qu'il a été très intéressant, et vous avez très clairement résumé tous les points abordés. Je n'ai rien d'autre à dire.

Mais comme on l'a dit à plusieurs reprises, la délégation et la redélégation des ccTLD a été un point très important pour plusieurs collègues de l'Afrique. Il me semble que le groupe de travail a eu la gentillesse de présenter, disons, comme une liaison pour aider la région, les membres de la région, sur cette question des redélégations. Merci beaucoup.

ALICE MUNYUA:

Merci beaucoup, Manal. Est-ce que quelqu'un d'autre voudrait prendre la parole ou poser des questions ?

ASHWIN RANGAN:

Merci beaucoup, Alice. Nous pouvons voir tout cela de notre point de vue. Dans chaque pays, il y a des opérateurs du DNS. Il y a des organisations s'occupant des adresses IP et bon nombre de ces organisations ne sont pas des organisations gouvernementales, mais il s'agit de communautés formées par des associations d'opérateurs, des associations au sein de la communauté. Par exemple, en Indonésie, il y a une organisation qui s'occupe des noms de domaine et une autre qui s'occupe des adresses IP. La région Asie-Pacifique s'occupe de ces organisations et l'entité s'occupant de ces organisations se trouve basée en Australie. Qu'est-ce que nous allons faire à cet égard ? Parce que bon nombre des réglementations gouvernementales et les normes gouvernementales s'occupent

de l'application et du contenu au lieu de s'occuper du réseau Internet en soi.

Bon nombre d'entre eux doivent accorder des licences pour des fréquences, pour les orbites de satellites. Il y a ensuite les opérateurs de télécom qui possèdent leurs propres réseaux. Alors qui est exploite ces réseaux, ce réseau ? C'est ces PTI qui s'en occupent maintenant.

Le gouvernement va toujours s'occuper du contenu et des applications, parce que cela a une importance importante, une importance significative.

Il peut y avoir des informations, des fausses informations, qui pourraient soulever des problèmes et ainsi de suite.

Ceci est intéressant, parce que ce que vous mentionnez signifie que le gouvernement ne règlemente pas le réseau Internet. Il règlemente tout ce qui concerne le réseau des télécommunications dont s'occupe l'IUT ainsi que le réseau des télécom, dont le gouvernement local régit le fonctionnement.

Voilà donc un autre point de vue pour considérer cette question.

NIGEL CASSIMIRE: Nigel représente la CTU. Je veux féliciter les organisateurs de cet événement de la région africaine. Il y a eu des commentaires pour reproduire cette réunion dans d'autres régions.

Sans qu'il y ait encore eu de réunion aux Caraïbes encore, je peux vous dire que la plupart des conclusions émises pendant la réunion de l'Afrique peuvent être appliquées à la région des Caraïbes, y compris cette question que Manal a soulevée, celle de la délégation et de la redélégation des ccTLD. La question clé ici concerne le temps et l'effort que chacun peut accorder aux questions de la gouvernance de l'Internet si l'on tient compte des activités dont ces personnes ou ces représentants ont. On parle de la région des Caraïbes, les entités de réglementation sont des petites organisations.

Il est très fréquent de voir que, dans les gouvernements des Caraïbes, nous ayons un ministre des communications, du travail, de la santé, etc., avec un seul ministère. Et dans d'autres juridictions, on aura peut-être davantage de secrétaires permanents pour ainsi dire qui seraient la tête visible de ces [inaudible]. Donc, nous avons très peu de personnes pour s'occuper d'un vaste nombre de questions.

Vous pourrez imaginer que tout ce qui concerne les codes de noms de pays et des questions de ce type, disons, fait l'objet d'une concurrence par rapport, par exemple, à

l'approvisionnement en eau potable dans certaines communautés.

Donc, nous devons faire face à certains types de limitations, dont j'oserais dire qu'elles sont aussi présentes dans l'Union africaine.

Pour ce qui est de l'UCT (l'Union des télécommunications des Caraïbes), il faut donc identifier les questions les plus urgentes pour nous en occuper. Si l'ICANN nous aidait, si l'ICANN pouvait nous aider à identifier ces points, nous pourrions avoir une participation plus intéressante, plus importante des régions faiblement desservies.

ALICE MUNYUA:

Pour le [inaudible], Manal Ismail.

MANAL ISMAIL:

Merci Alice. Je veux faire un petit commentaire là-dessus. Je pense que cela se trouve en rapport avec le débat concernant la charge de travail, un travail qui est fait avec des ressources limitées en ce qui concerne le personnel, le temps, l'argent, etc. La charge de travail est quelque chose de vraiment important pour ces régions faiblement desservies.

ALICE MUNYUA:

Merci Manal. Nous avons abordé ces questions et bien sûr, merci de la mention qui a été faite de la question des ccTLD.

Le gouvernement de la Somalie a envoyé un message à la liste de diffusion du GAC, et le groupe de travail sur les régions faiblement desservies s'est chargé de cette tâche. Bien sûr, nous comprenons que nous ne pouvons pas interférer par rapport à la délégation, à la redélégation ou le retrait d'aucun ccTLD. Ce que nous allons faire, c'est recueillir toute l'information disponible. Tout ce que le cadre d'interprétation nous permet de savoir et tous les autres documents qui pourraient être utiles pour que les gouvernements nationaux puissent travailler dans un cadre avec une approche leur permettant de faire face à leurs propres défis en ce qui concerne les ccTLD. Nous pouvons aussi établir une liste des questions fréquentes et présenter tout cela dans une seule place. À l'heure actuelle, ces ressources n'existent et je pense que c'est pour cette raison que le gouvernement de la Somalie a eu une sensation de frustration tellement grande.

Nous allons travailler avec la ccNSO, avec l'équipe de participation gouvernementale, avec l'IANA pour nous assurer que cette initiative concernera toute la communauté et pas seulement le GAC. Je sais que par exemple la ccNSO n'est pas très sûre de vouloir nous voir participer par rapport à ces points. Mais ce que nous pensons faire, c'est tout simplement recueillir toute l'information disponible pour pouvoir avoir des approches

nationales. Et nous répétons en ce sens-là que le GAC ne peut pas interférer par rapport aux ccTLD au niveau national. J'espère que nous pourrons faire tout cela au cours des quatre semaines à venir. Il y aura des réunions bilatérales avec la ccNSO, avec l'IANA, etc.

Ce matin, lors de notre réunion d'information, nous avons abordé l'un des grands défis, même pour les régions faiblement desservies. La charge de travail est vraiment très importante et ces régions doivent faire face aussi à ce problème-là. Ce dont nous avons possiblement besoin au niveau du GAC, c'est une petite modification culturelle en ce qui concerne l'approche que nous avons pour chacune des questions abordées. Par exemple, lorsque nous traitons une question et que nous faisons une présentation devant le GAC, par exemple le groupe de travail sur les revenus provenant des enchères des nouveaux gTLD, tout le monde essaie de comprendre le sens ou de comprendre le thème. Ceci serait peut-être bon d'inclure un exemple à cet égard pour les régions faiblement desservies pour qu'elles puissent mieux comprendre cette information sur les politiques.

Nous le faisons souvent pour la région africaine, mais nous voulons rendre ceci un peu plus spécifique. À Nairobi, nous avons vu que la plupart des exemples concernait les gouvernements africains et les régions faiblement desservies, ce qui leur a permis de mettre en contexte ce que signifie le

processus d'élaboration de politiques et dans leur propre contexte.

Il me semble que nous avons besoin du fait que le secrétariat pertinent nous aide à rédiger ces documents de telle façon qu'ils soient un peu plus spécifiques et qu'ils s'adressent de façon plus claire aux régions faiblement desservies.

Si nous revenons sur la question de la charge de travail, c'est une charge très, très lourde. Nous avons beaucoup de choses à faire. Nous ne disposons pas de beaucoup de ressources. Et il n'y a que Julia maintenant qui peut collaborer avec nous et je pense qu'elle a besoin d'elle, parce qu'elle est surchargée, débordée disons.

En ce qui concerne les registres régionaux, il y a eu un débat à Nairobi et l'un des gouvernements africains a insisté sur l'absence de collaboration de son registre régional. Il a proposé d'avoir son propre registre national. Or, il faudrait voir quelle serait la mise en œuvre de ce registre national. Mais ce défi a été soulevé au niveau de la région africaine et il me semble que nous avons besoin d'une collaboration plus forte entre les registres régionaux, les registres Internet régionaux et AfriNIC en Afrique. Il faut donc travailler de façon, en collaboration plus étroite avec les gouvernements de la région pour comprendre ces questions et voir comment l'on peut mieux travailler,

comment l'on peut mieux contribuer. Même si un gouvernement national veut créer son propre registre national, il faut qu'il comprenne le fonctionnement du registre régional et travailler en collaboration.

Je suis d'accord avec Nigel en ce sens que les défis à relever en Afrique ressemblent à ceux des Caraïbes et d'autres îles du Pacifique. Les organismes africains d'application de la loi ont exprimé leur désir d'avoir des ateliers spécifiques sur un thème déterminé, centré sur les questions techniques. Les prochains ateliers seront centrés de façon beaucoup plus spécifique sur un thème. J'ai dit très brièvement que nous allons avoir un atelier pour les membres du GAC et un autre pour les organismes d'application de la loi pour que la participation de ces organismes soient plus fortes au sein de la région africaine. Comme vous pouvez le voir, il y a des recommandations semblables aux deux groupes.

Nous avons mis aussi l'accent sur le fait qu'il faut avoir des formations en ce qui concerne les questions légales et judiciaires. On a vu apparaître très souvent la question de la participation et de la diversité. La prochaine réunion donc à Nairobi sous peu et lors de la réunion de Johannesburg, nous allons aborder ces thèmes-là. À Johannesburg, il y aura la participation aussi des forces de police pour lesquelles il y aura

un atelier spécifique avec le groupe de travail sur la sécurité publique.

Comme l'ICANN est un écosystème beaucoup plus large, on a vu participer dans le groupe d'application de la loi, on a vu participer le RIPE NCC, Google, AfriNIC, Facebook et d'autres, parce que l'on comprend que l'ICANN ne travaille pas dans le vide. Les gouvernements et les organismes d'application de la loi ont dû comprendre ce point-là et ils ont dû enfin tenir compte du reste des participants de l'industrie qu'il faut convoquer.

Je viens donc de vous mettre à jour sur les informations récentes, sur ces ateliers qui ont eu lieu à Nairobi. Cette mise à jour a été un peu longue. Nous espérons avoir une nouvelle série d'ateliers de ce type. Nous allons travailler dans la région du Pacifique et en Amérique du Sud pour nous centrer sur ces régions faiblement desservies. Nous aurons un paquet d'outils d'introduction et de présentation. Il y aura aussi toute une série de questions fréquentes sur les ccTLD pour pouvoir comprendre ces thèmes-là et pour faire disparaître ce mythe des acronymes et que l'on puisse comprendre de façon facile. Nous allons essayer de réussir un changement culturel pour pouvoir avoir une approche plus inclusive.

Maintenant, je cède la parole à Pua de nouveau.

PUA HUNTER: Merci Alice.

Je voudrais savoir s’il y a des commentaires des participants dans la salle.

LANCE HINDS: Bonjour. Je suis Lance Hinds du Ghana. Je ne vais pas trop rentrer dans les détails, mais à mon avis, il y a d’autres régions qui sont vraiment faiblement desservies, aux Caraïbes. Tel que Nigel l’a dit, on fait face aux mêmes situations.

INTERPRÈTE: Le participant, pardon, représente la Guyane.

LANCE HINDS: Vous avez dû voir que je participe depuis une quinzaine d’années à peu près. Et si nous sommes là depuis si longtemps, il faut dire que nous représentons des régions qui ne se sont pas tellement développées dans ce qui concerne l’ICANN.

Je suggérerais, je pense que cela réfère aussi aux recommandations. Il faudrait que nous trouvions une manière d’établir un lien entre ce que l’ICANN fait et le développement et les progrès au niveau national.

Je ne sais pas. Je ne connais pas tous les détails du débat de Nairobi, mais je me demande si pendant cette discussion, il y a eu une autre discussion précédente sur la gouvernance de l'Internet. La gouvernance de l'Internet a été un thème, une question d'actualité, une question d'intérêt après la réunion qui a eu lieu après le MSSI, un groupe de travail du MSSI sur la gouvernance de l'Internet au sein des Nations Unies. Cela a eu lieu en Tunisie. Si vous vous souvenez de cela, en Tunisie, il y avait deux groupes ; il y en avait un qui était d'accord sur cette proposition et l'autre, pas. Les Nations Unies ont donc à la suite de cela un service pour les questions, pour les affaires économiques et gouvernementales pour établir un forum de gouvernance de l'Internet qui est encore actif. Il y a eu depuis toute une série de forums comme celui qui a eu lieu à Londres, un autre en France et en Angleterre. L'Angleterre a son propre forum sur la gouvernance de l'Internet : le GCIG. Et tous ces forums fonctionnent de façon appropriée. Nous n'avons donc pas reçu de plaintes au fonctionnement de l'Internet, pas de plaintes présentées par l'IANA sur le changement, ou l'évolution vers la PTI ou vers l'ICANN. Mais cette discussion devrait déjà se terminer. On parle au sein du FGI (Forum de gouvernance de l'Internet), on parle d'applications et de contenu seulement. Mais il faudrait aborder la question du réseau Internet. Il faudrait placer ce sujet au centre de la discussion, parce que le réseau

fonctionne vraiment très bien. Il semblerait bien que l'Afrique soit satisfaite de cela.

PUA HUNTER: Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH: Bonjour à tous. Cela fait plusieurs séances que j'écoute ces discussions, ici et ailleurs, par rapport aux gouvernements, par rapport aux Nations Unies.

Je pense que le problème le plus important quand on organise un atelier, c'est le fait que les participants ont beaucoup d'informations. Ils sont surchargés d'informations, des informations qu'ils n'arrivent pas à digérer de manière correcte. Nous devrions donc, je pense, reconcevoir ces ateliers pour qu'ils puissent couvrir des sujets généraux, mais aussi pour qu'ils puissent se consacrer à des sujets spécifiques: établir donc des priorités.

Allons-nous parler de la gouvernance de l'Internet, de la délégation-redélégation des ccTLD? Allons-nous parler de la transition de l'IANA, de la juridiction? Si on aborde tout en même temps, c'est une surcharge d'informations. Le cerveau humain a des limites et lorsqu'il est surchargé, il ne peut plus répondre.

Je pense que nous devrions éviter d'avoir des réunions où il y a une personne qui parle, qui montre des dizaines de diapo à toute vitesse et où on n'a pas le temps de digérer tout cela.

Je pense qu'il devrait, qu'il faudrait donc reconcevoir ces ateliers pour voir quels sont les besoins des différentes régions ou des différentes sous-régions.

Parfois, les problèmes sont liés au design de politiques, à la conception de politiques. Par exemple, voir comment les choses se sont passées, par exemple, pour la transition de l'IANA. C'est déjà passé. C'est quelque chose de complexe.

En général, les gens se réunissent, ils parlent de sujets très difficiles. Le reste des gens ne comprennent pas et disent oui alors qu'ils ne comprennent pas. Ils disent qu'ils comprennent, mais ils ne comprennent pas ce qui a été dit.

Il faut donc mieux comprendre les situations et baser les ateliers sur les besoins réels des gens. Ensuite, à partir des commentaires ou des retours des gens, savoir quels sont les besoins des différentes sous-régions. Quelles sont les difficultés auxquelles ces sous-régions sont confrontées? Quels sont les sujets que l'on devrait aborder? S'il y a des sujets par rapport auxquels on parle depuis des années et qui ne sont pas utiles, il faut les laisser tomber et reprendre d'autres sujets qui répondent à leurs besoins, et cela, sous-région par sous-région.

Il faut voir quels sont les sujets d'actualité, parce que même le GAC ne sait pas quels sont les sujets d'actualité. Ils sont tellement complexes.

Si nous voulons vraiment obtenir des résultats, il faut donc voir quels sont les besoins. Nous apprécions énormément les efforts qui sont en place. Il faudrait donc mettre en place un système d'essai/erreur pour voir quels sont donc les configurations qui peuvent s'avérer utiles pour les gens, passer de séances inactives à des séances interactives.

J'ai participé à énormément de réunions. Il y a les personnes qui font des présentations pendant dix minutes et puis, il y a une minute pour les questions. À quoi ça sert ?

Parfois, pour différentes raisons, il peut y avoir des personnes qui n'ont pas suffisamment de compétences ou de capacités pour formuler des questions en une minute et on ne leur permet pas de participer pleinement aux discussions de cette manière. Nous devons donc agir au niveau des régions, des sous-régions, voir quels sont leurs problèmes.

Il y a des régions qui peuvent avoir des problèmes au niveau de l'IPv6, d'autres régions peuvent avoir des difficultés avec les ccTLD, etc. Il faut donc se pencher sur cela.

Je pense que ce serait plus efficace d'adopter une approche comme celle-ci pour la mise en place d'ateliers, à savoir essayer donc d'entrer en contact avec d'autres organisateurs d'autres forums et d'autres activités pour essayer de travailler en commun. Nous, en tant que gouvernement, nous devons essayer de nous mettre en contact avec d'autres acteurs de ce système pour essayer de concentrer nos connaissances et les partager pour mieux les utiliser au lieu de surcharger les gens. C'est un message que je fais passer à chaque réunion. Merci beaucoup.

PUA HUNTER:

Merci Kavouss.

Alice, est-ce que vous pouvez répondre à Kavouss ?

ALICE MUNYUA:

Merci beaucoup, Kavouss, de ces commentaires et de ces contributions. Merci à tous ceux qui ont contribué.

Par rapport à ce qui a été dit par Kavouss, il est vrai qu'il y a eu une surcharge d'information au niveau des ateliers, et cela, parce que nous voulions donner un aperçu assez général de ce qui se passait de manière générale à l'ICANN.

Nous avons obtenu les résultats auxquels nous nous attendions, c'est-à-dire beaucoup de plaintes par rapport à cela.

Nous savons qu'il y a une surcharge de travail au niveau du GAC, au niveau de l'ICANN. Et on nous a demandé donc de nous concentrer plutôt sur des sujets spécifiques au lieu de donner des aperçus généraux au niveau de nos ateliers. Pour certaines régions et sous-régions, par exemple la communauté de l'Asie de l'Est souhaite spécifiquement des informations concernant le WHOIS. Ils sont vraiment très inquiets par rapport au WHOIS. Ils aimeraient donc avoir davantage d'informations par rapport à cette question.

C'est pour cela que nous essayons donc de faire venir les registres. Nous avons RIPE, CC et AfriNIC pour qu'ils puissent participer à cette discussion qui aura lieu en Afrique. Cette surcharge a été utile en quelque sorte, car elle nous a permis de voir quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontées les différentes régions. Une autre piste de travail pour la région africaine, c'est la délégation et la redélégation de ccTLD. Nous allons donc nous concentrer dans l'avenir sur cette question. Nous allons essayer donc de mettre en place un atelier par rapport à ce sujet et pour les mettre en contact avec les gens de l'ICANN et du GAC qui peuvent s'occuper ou qui s'occupent de ces questions.

Et je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire en ce sens qu'il faudrait mettre en place des ateliers régionaux qui se penchent sur des questions particulières même si nous pouvons avoir une approche assez générale qui concernent la présentation de l'ICANN.

Nous allons par la suite nous concentrer davantage sur certains sujets spécifiques qui sont intéressants pour une région en particulier ou une sous-région.

Par exemple, pour la région africaine, nous devons travailler davantage sur la question du WHOIS, ce que font les registres au niveau national et au niveau régional. Nous devons aussi nous consacrer aux ccTLD, à la question des ccTLD. Pas besoin de reparler de ce que l'IANA a fait. Il nous faut maintenant nous concentrer sur les problématiques régionales.

Nous allons partager avec vous notre plan de travail pour savoir, pour vous communiquer quelle sera notre approche. Nous allons mettre en place un ensemble d'ateliers en Amérique du Sud, dans le Moyen-Orient, avant ou après Abu Dhabi. Ensuite, nous allons mettre en place une enquête pour savoir quels sont les différents domaines sur lesquels doivent se pencher ces ateliers. Nous commençons à voir de plus en plus de participation à ces enquêtes. Merci beaucoup.

PUA HUNTER:

Je pense qu'il nous reste encore quelques minutes. J'aimerais faire un point par rapport à nos enquêtes, à l'enquête que nous avons menée.

Notre enquête avait pour objectif de tester l'atelier de Nairobi pour savoir si nous avons fait la bonne décision en ce qui concerne les sujets que nous avons abordés. Tout d'abord, l'enquête est encore un travail en cours. Elle est assez vaste. Au cours des appels que nous avons tenu, nous avons été d'accord sur le fait que nous avons donc reçu beaucoup de contributions. Mais nous n'avons pas eu encore le temps d'examiner donc ou de discuter en profondeur de ces contributions.

Nous n'avons pas encore discuté de la manière dont ces informations seront regroupées pour essayer de faire en sorte que vous puissiez avoir un rapport complet qui puisse déterminer de manière réaliste quelles seront les étapes à suivre.

Finalement, nous sommes tout à fait conscients du fait qu'il faut essayer de comprendre pourquoi les choses ne se passent pas de la manière dont on veut qu'elles se passent. Par exemple, pour les candidatures aux nouveaux gTLD, quels sont donc les difficultés auxquelles ont été confronté les candidats ? Et nous essayons donc de faire en sorte que les experts ne réinventent

pas la roue. Nous voulons donc faire tout cela à travers notre enquête.

Nous allons donc tirer les conclusions à partir de l'enquête menée sur l'atelier de Nairobi pour améliorer notre travail futur. Cette enquête nous permettra de répondre de manière plus appropriée aux différents commentaires ou aux différentes difficultés soulevées par le public. Et nous attendons bien entendu votre contribution aussi. Merci beaucoup.

ALICE MUNYUA:

Merci beaucoup. Oui, Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH:

Vous avez parlé de la nouvelle série de nouveaux gTLD. Il s'agit d'un processus extrêmement complexe. J'ai participé à toutes les réunions par rapport à ce sujet, jusqu'à mardi dernier.

Après des mois de travail, un groupe de personnes parmi lesquelles j'étais le seul membre du GAC avec Tom, on préparait quinze pages de questions concernant la préparation du PDP pour la nouvelle série de nouveaux gTLD. Nous n'espérons pas que les collègues du groupe de travail sur les régions faiblement desservies répondent à toutes ces questions, mais au moins certaines d'entre elles de manière à avoir leurs contributions. Nous avons essayé de formuler ces questions de la manière la

plus simple possible pour que tout le monde puisse y répondre. Nous savons que l'Afrique a très peu, a eu très peu de participations à la première série de nouveaux gTLD et nous voulons éviter cela pour une prochaine série de nouveaux gTLD. Je vais parler en détail par rapport à cela pendant la réunion du GAC, en plénière. Mais il faudrait identifier des moyens d'aider ces pays à formuler leurs inquiétudes par rapport à ces séries et essayer d'apporter une réponse à ces inquiétudes.

Voilà une des principales priorités pour eux.

L'idée, c'est de mettre en place cette deuxième série seulement lorsque les problèmes soulevés par la première série seront résolus. La question est la suivante : êtes-vous d'accord avec ce processus ? Si oui, très bien. Si non, s'il vous plait expliquez-nous pourquoi.

Voilà une piste de travail qui doit être considérée. Il n'y a pas beaucoup de temps. Les questions ont été distribuées au GAC il y a quelques jours. Il faut donc mobiliser les membres du GAC pour répondre à ces questions et pour voir dans quelle mesure nous pouvons aider les gens à comprendre ces questions et à y répondre. Voilà un point qu'il faudrait prendre en considération.

Et c'est assez immédiat. Nous ne pouvons pas attendre des mois et des mois pour faire ce travail. Peut-être qu'il faudrait le faire

lors du premier atelier qui sera organisé après la réunion du GAC.

ALICE MUNYUA:

Merci Kavouss. C'est vraiment très utile. Nous avons reçu une note du président du GAC où l'on nous demande de nous pencher sur trois domaines : les nouveaux gTLD, le processus de soutien aux candidats, la révision du ccTLD et les commentaires sur les pays du Sud, surtout en ce qui concerne la question du soutien aux candidats. Merci de la suggestion que vous avez faite. Nous allons en tenir compte quand nous allons préparer l'ordre du jour de la prochaine réunion du groupe qui aura lieu jeudi.

Il s'agit peut-être d'une question que nous pourrions dont on pourrait discuter en séance plénière lundi, car il est très important d'avancer sur cette question. Merci beaucoup de l'avoir soulevée.

Je vais maintenant donner le micro à Julia pour qu'elle puisse très rapidement nous parler du travail en cours et des différentes réunions de l'ICANN qui pourraient être importantes pour vous, les membres du groupe de travail. Julia, s'il vous plait.

JULIA CHARVOLEN: Bonjour à tous. J'ai envoyé un tableau à la liste de diffusion et j'aimerais attirer votre attention sur certaines réunions spéciales qui ont lieu pendant cette semaine. Vous avez plusieurs séances sur le travail du DNS, sur les bases du DNS, qui pourraient être très utiles si vous ne vous y connaissez pas trop par rapport à ce sujet.

Ensuite, comme vous le voyez, il y a également des séances consacrées aux séries ultérieures de gTLD, des séances sur la diversité, sur l'utilisation des ressources provenant des enchères. Il y a également la présentation du questionnaire sur la diversité. Je vous recommande de participer à cette séance.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Si vous avez des commentaires également, notamment la séance ouverte qui aura lieu lundi, c'est une séance consacrée à vous, pour que vous puissiez formuler vos questions ou faire part de vos inquiétudes. Merci beaucoup.

ALICE MUNYUA: Merci Julia. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou d'autres commentaires de la salle avant de clore cette séance ? Très bien. Merci de votre participation. Merci de vos commentaires et des recommandations et merci de votre attention.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]